

**Service instructeur**  
Direction de la Solidarité

N° 4<sup>e</sup>/28-07

**Service consulté**

**Rénovation du toit d'un bâtiment communal  
Hébergeant le Centre médico-social de Neuf-Brisach**

Résumé : *Le Conseil Municipal de la Ville de NEUF-BRISACH a approuvé un projet de rénovation partielle de la toiture d'un bâtiment communal abritant le Centre Médico-Social, 12 rue des Tisserands.*

Compte tenu de dégradations importantes subies par l'association des Restos du Cœur du fait de la vétusté de la toiture, la Commune de Neuf-Brisach a adopté un projet de rénovation de l'immeuble situé rue des Tisserands.

Le bâtiment accueille le Centre médico-Social, la Manne Emploi, le Club « La joie de vivre » l'union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord ainsi que l'association des Restos du cœur.

Sur une surface de 200,58 m<sup>2</sup>, le CMS en occupe 49,88 m<sup>2</sup>, les autres associations se partageant 150,68 m<sup>2</sup>.

L'autorisation de démarrage des travaux accordée le 6 novembre faisait suite à une demande expresse du Maire pour entreprendre le chantier à titre préventif avant la période hivernale.

Le plan prévisionnel de financement est principalement constitué des participations du Conseil Général et du SIVOM du Pays de BRISACH (aide au patrimoine bâti) pour une part sensiblement équivalente et constituent l'essentiel des recettes attendues.

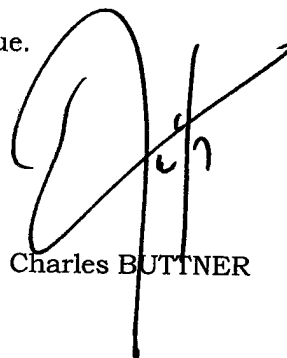
	AP	CP		TOTAL CP 2007
		I	F	
Programme	3217 €	-	3217 €	3217 €
<b>TOTAUX</b>	3217 €	-	3217 €	3217 €

Les critères d'intervention du Département sur les bâtiments communaux à vocation sociale amènent l'éligibilité du dossier pour une subvention à hauteur de 3 216,28 €, arrondi à 3 217 €.

Il convient d'appliquer le taux retenu pour cette commune à hauteur de 31% sur un montant éligible de 10 375,10 € qui correspond au montant hors taxe du devis.

Cette subvention peut faire l'objet d'un versement unique.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER